

LE PETIT JOURNAL D'ESCAUDES



N° 24 - Décembre 2025

LE MOT DU MAIRE

Chers Escaudaises, Escaudais,

En feuilletant notre dernier petit journal, vous pourrez constater que l'année qui se termine a été riche en manifestations, telles que le repas des aînés, la fête du village et son feu d'artifice.

Votre participation, toujours plus nombreuse, est notre plus belle récompense. Je tiens à remercier sincèrement les élus et les agents communaux qui oeuvrent dans l'ombre pour la réussite de ces rendez-vous.

Le 18 janvier prochain, j'aurai le plaisir de vous présenter mes voeux pour 2026. Ce sera une occasion particulière de nous retrouver avant l'échéance électorale de mars.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux nouvelles familles qui ont choisi notre commune cette année. Votre arrivée confirme l'attractivité et la vitalité d'Escaudes, et c'est une immense fierté pour nous de vous accueillir parmi nous.

Les lumières de Noël scintillent à nouveau dans notre village, marquant le retour de cette période si particulière. Au-delà des cadeaux et des célébrations, les fêtes de fin d'année sont avant tout l'occasion de renforcer les liens qui nous unissent.

J'ai une pensée particulière pour ceux d'entre vous qui traversent des moments difficiles ou qui se sentent isolés. Que l'esprit de Noël nous incite à la bienveillance et à l'entraide de voisinage.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2026 pleine de santé et d'épanouissement

Ph. Monnier

INFORMATIONS GÉNÉRALES D'ESCAUDES ET DE SON CONSEIL MUNICIPAL



LA PASSEM Gasconha va traverser notre village le 7 mai 2026

Mais LA PASSEM, qu'es aquò ?

C'est une course relais qui se tient tous les 2 ans, à travers toute la région en faveur de la «lenga nòsta» (la langue de notre territoire) : **l'occitan gascon**. Elle a pour objectif de montrer qu'elle est toujours vivante, de la promouvoir et de récolter des fonds par la mise en vente des kilomètres parcourus afin de développer des projets en faveur de sa transmission et de son apprentissage à l'image de ce qui existe dans d'autres régions : Pays Basque, Bretagne, Alsace ...

LA PASSEM traverse la région pendant plusieurs jours et nuits sans interruption et tous les kilomètres le **LIGAM** (lien, témoin) est transmis de main en main, comme la langue est transmise d'une génération à l'autre ...

En 2024, c'est 1 100 km qui ont sillonné 5 départements et l'arrivée qui a eu lieu à MONT-DEMARSAN a été un formidable succès. 45 projets en faveur de l'occitan gascon ont été financés à hauteur de 100 000 €.

En 2026, LA PASSEM qu'arriba a nòste !

En effet, elle partira de Bedous en vallée d'Aspe (64) le 30 avril 2026 et elle arrivera à Anglet (64) dans le Bas-Adour le 10 mai 2026 après avoir parcouru près de 2 000 km. Elle aura traversé les territoires du Béarn, Tursan, Chalosse, Comminges, Bigorre, Couserans, Armagnac, Gers, Lot-et-Garonne, Gironde, Landes et enfin Bas-Adour.

Elle traversera la Gironde aux environs du 6 mai 2026, nous ne manquerons pas de vous informer sur le jour et l'heure de passage dans notre commune.

Ce sera une belle occasion pour mobiliser nos associations, nos bénévoles et nos entreprises afin que le passage de **LA PASSEM** chez nous constitue un moment de rassemblement pour fêter notre culture gasconne.

Cela peut vous paraître prématué de penser à un évènement aussi longtemps à l'avance ... mais le temps passe tellement vite ! Aussi, toutes les personnes qui se sentent une âme de Gascon (sans pour autant savoir parler la langue) sont invitées à prendre contact dès à présent avec les référents ci-dessous :

Référent Commune : Isabelle COUHAULT
06.76.76.02.09 isabelle.couhault@orange.fr

Référents secteur : Stéphane CHADOURNE
06.38.95.52.42 stef.chadourne.13@me.com



Ou en envoyant un message à :
lapassem33@gmail.com

Votre participation pourra se manifester de différentes façons : mise en place d'**animations**, tenir une buvette selon l'heure de passage, organiser la sécurité, planter les points de relais, communiquer dans votre entourage, vendre des kms, courir derrière le convoi en tenant à la main le **Ligam** ...

Il y aura de la place pour tout le monde !

Pour en savoir plus : (<https://lapassem.com/la-passem-et-ligams/>)

MODIFICATION RAMASSAGE

ORDURES MENAGERES

A compter du 5 janvier 2026, pensez à sortir vos bacs la veille au soir, soit le lundi et à les rentrer une fois la collecte effectuée.



En 2026, la commune d'ESCAUDES réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.

Qui ?



Un agent recenseur, que vous connaissez tous, car il s'agit de notre factrice, Mme Valérie LABAT, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie des communes. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans votre commune, veuillez contacter votre Mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



The card is titled "Recensement de la population 2026" and "Où suis-je recensé ?". It features several sections with icons and text:

- Vous êtes recensé dans votre résidence principale**: "Et si je ne suis pas chez moi ?" (You can contact your mayor to know if you are concerned).
- Je suis étudiant.**: "Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?" (You are counted at your residence or with your parents). Includes icons for a student and a parent.
- Je suis étranger.**: "Je suis recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an." (You are counted in France if you have been there for at least one year).
- Militaire, je vis dans une caserne.**: "Vous êtes recensé dans votre caserne." (You are counted in your barracks).
- Je vis dans une habitation mobile.**: "Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur." (You are counted on the first two days of collection by a census enumerator).
- J'habite dans un logement communautaire.**: "mission de renseignement, internat, cité universitaire, etc." (You are counted in a dormitory, university city, etc.).

At the bottom, it says: "Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie." and "Plus d'informations sur le-recensement-et-moi.fr".



Les règles changent pour les communes de moins de 1000 habitants

Tous les électeurs de notre Commune sont concernés !

Jusqu'aux dernières élections municipales, chaque électeur d'une commune de moins de 1000 habitants disposait de la possibilité de rayer des noms sur la liste soumise au vote des électeurs. C'était le principe du panachage.

De même, un candidat, dès lors que sa candidature était validée par la Préfecture, pouvait se présenter seul à l'élection municipale.

La [loi n° 2025-444](#) du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité supprime cette spécificité des communes de moins de 1000 habitants.

Aux prochaines élections municipales, un même principe s'applique à toutes les communes, quelle que soit leur strate de population : **LE SCRUTIN DE LISTE À DEUX TOURS.**

Dès lors, **RAYER** le nom d'un **CANDIDAT** n'est **PLUS POSSIBLE**, [**sous peine de nullité de votre bulletin de vote.**](#)

Nouveauté pour les communes de moins de 1000 habitants :

La liste des candidats est acceptée en Préfecture même si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins de que l'effectif prévu par la loi, à savoir :

moins de 100 habitants

effectif légal = 7

toléré = 5

moins de 10 à 499 habitants

moins de 500 à 1000 habitants

effectif légal = 11

toléré = 9

effectif légal = 15

toléré = 13

Le nouveau conseil municipal sera donc réputé complet, même s'il comporte 1 ou 2 candidats en moins que l'effectif légal.

Et comme pour les communes de plus de 1000 habitants, les listes déposées pourront aussi comporter jusqu'à deux candidats supplémentaires par rapport au nombre de sièges à pourvoir, de manière à permettre le remplacement d'un conseiller municipal élu sur cette liste en cas de vacance.

Alors n'oubliez pas, le panachage, c'est fini !

POUR QUE VOTRE VOTE COMpte AUX PROCHAINES MUNICIPALES, **VOTEZ UNE LISTE SANS APPORTER DE MODIFICATION**
À CETTE DERNIÈRE !

Liste paritaire ?

Si le 1^{er} de la liste est un homme, le 2^{ème} est une femme, le 3^{ème} un homme, etc.

Si le 1^{er} de la liste est une femme, le 2^{ème} est un homme, le 3^{ème} une femme, etc.

Ce principe s'appliquera aussi à l'élection des adjoints : si le 1^{er} est une femme, le 2^{ème} est un homme, le 3^{ème} une femme, etc. Et inversement !



RÉTRO

ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS



Repas du Village (18 Mai 2025)

La fête s'est déroulée le 18 mai au Foyer Rural ; elle a réuni une soixantaine de convives autour d'un repas réalisé par M & C Traiteur et animé par le duo ANT-CHOUKI.



Fête du Village (du 17 au 20 Juillet 2025)

Comme par le passé, le loto et le concours de belote ont rencontré un franc succès avec un record : 52 équipes pour la belote ! Du jamais vu pour notre petit village.

Les festivités se sont poursuivis, avec une nouveauté : le 1er marché gourmand qui a rassemblé 7 « Food Trucks » divers et variés, pour le plaisir de chacun et animé par le groupe UMBRELLA.

Ce marché a attiré environ 250 personnes, ce qui pour une 1ère est une réussite qui sera certainement renouvelée pour 2026.

Après s'être restauré, SPARKLIGHT nous en a mis plein les yeux avec le spectacle pyrotechnique musical

En matière de nouveautés, les festayres ont pu pousser la chansonnette jusque tard dans la nuit avec le KARAOKÉ LIVE SHOW !

Les festivités se sont terminées par les grillades organisées par l'ACCA d'ESCAUDES, que nous remercions pour leur participation active durant ces 4 jours de fête !



L'association s'est vue confier l'organisation de la buvette pour ces quatre jours de fête et le repas (grillades) du dimanche midi.

Pour l'ACCA ce fut une grande réussite avec un grand nombre de joueurs autant pour la Belote que pour le Loto

Pour le Samedi la nouveauté du Marché Gourmand à lui aussi rencontré une belle réussite. Et toujours le magnifique FEU D'ARTIFICE

La conclusion de la fête a régale une soixantaine de convives pour déguster de bonne grillades.

L'ACCA remercie chaleureusement les bénévoles de l'association et leurs compagnes.

Au nom de notre association nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à la Mairie et son conseil municipal pour la co-organisation de cette fête.

Votre collaboration a grandement contribué à la réussite de l'événement

Merci pour votre soutien et votre engagement

Le Bureau de l'ACCA



Festival NOUTIC ZIK (1-2 et 3 Aout 2025)



Les 1, 2 et 3 août derniers, pour sa 15ème édition, le festival Noutic'Zik a accueilli au centre du village plus d'une vingtaine de groupes et spectacles.

Le public a été enchanté par les musicalités d'ailleurs et la beauté du lieu.

En 2025, nous avons relevé le défi de proposer un festival familial avec des spectacles pour enfants et une programmation tournée autour de musiques du monde. Le tout animé par une volonté d'apporter de la culture en milieu rural et de rassembler autour de moments festifs. Dans cette optique et à l'image de la soirée a eu lieu à Lucmau le 11 octobre dernier, nous envisageons d'organiser des évènements ponctuels au cours de l'année.

Cependant, l'association rencontre des problématiques d'ordre financier dues au manque de fréquentation. Elle a lancé une campagne de financement participatif qui est en ligne depuis le mois de novembre.

L'équipe Noutic'Zik



zoom

C&F LIBERTE Photography

Elle s'appelle Carole Laurent et la photo l'accompagne depuis son adolescence. Ce n'est ni son métier ni une performance, juste une vraie passion : une manière de regarder le monde autrement et de garder une trace des petits instants précieux du quotidien.

Elle est surtout attirée par les paysages, la nature, les animaux, l'astronomie et les instants de vie, ces moments simples qui racontent une histoire sans avoir besoin de mots. Elle aime particulièrement mettre en valeur tout ce qu'elle découvre autour d'elle, ce qui l'émeut, ce que l'on ne voit pas toujours au premier regard.

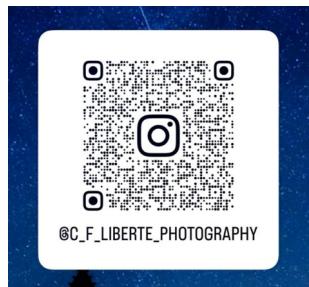
Carole couvre aussi certains événements, comme des bals immersifs ou des manifestations pour la bonne cause, par exemple la Virade pour la mucoviscidose. Quand il s'agit de soutenir une belle action, elle le fait avec grand plaisir. En revanche, elle n'est pas spécialisée dans le portrait, les

mariages, les baptêmes ou autres séances posées.

Si vous avez envie de mettre en lumière votre univers, votre passion, un lieu qui vous tient à cœur ou un événement solidaire, vous pouvez la contacter au 07.82.98.98.80. Ce sera avec plaisir qu'elle vous en parlera... et pourquoi pas, qu'elle viendra le photographier.



Pour la suivre sur Instagram



Depart à la retraite de Cathy (9 octobre 2025)



Après 9 années passées à nos côtés, Cathy CALIOT, agent d'entretien, a pris sa retraite, bien méritée.

Une petite réception a été organisée en son honneur le 9 octobre dernier, au cours de laquelle la municipalité lui a offert des cadeaux pour s'occuper dans sa nouvelle vie.

Nous lui souhaitons le meilleur et une très bonne retraite auprès des siens.

et bienvenue à Johanna

Depuis le 15 novembre, c'est Johanna VERNET qui assure désormais l'entretien des locaux communaux. Nous souhaitons la bienvenue à Johanna



Fête de Noël (14 décembre 2025)

Cette année, toutes les générations se sont retrouvées autour d'un spectacle de théâtre musical qui met en scène un lutin musicien qui a plus d'un tour dans son sac. Symbole du monde enchanté, il emmène petits et grands sur les chemins de mère nature.



Le Père Noël est arrivé en calèche pour la distribution des cadeaux aux enfants.

Tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter préparé par Jonas au cours duquel nos aînés ont reçus leur colis de noël.



Manifestations à venir

Dimanche

18

janvier

Vœux de la Municipalité

Rendez-vous à 16h00 au Foyer Rural

samedi

7

Février 2026

Repas Concert

Organisé par Noutic'Zik

Au Foyer Rural (plus d'infos à venir...)

INFOS PRATIQUES



Lundi : 9h00 à 12h00–13h30 à 17h30

Jeudi : 14h00 à 18h00

Le secrétariat est fermé le mardi (toute la journée) et jeudi (matin) au public.

Tél. : 05 56 65 64 53

www.escaudes.fr

Mail : contact@escaudes.fr



Restez connecté(e) à votre territoire !



Idée
RECETTE

FOIE GRAS DES FÊTES

Par Sabrina MARTIN

Ingrédients

A préparer 48 h avant dégustation minimum

- 500g de foie frais

- 1 c à café de sel

- 1 c à café de poivre

- 2 c à soupe de Sauternes

Assaisonnez chaque face du foie avec sel et poivre.

Déposez ensuite le foie dans un plat et arrosez le de Sauternes.

Couvrez et laissez mariner 30 minutes.

Tapissez les lobes dans une terrine en tassant bien afin d'éviter les bulles d'air.

Préchauffez le four à 160°.

Placez la terrine dans un plus grand plat, ajoutez l'eau chaude à mi hauteur et enfournez environ 20 minutes.

Laissez refroidir à température ambiante puis filmez et placez au frais 48h.

Bonne dégustation.

Aider	Altruisme
Amour	Bienfait
Compassion	Empathie
Gentil	Générosité
Partage	Respect
Soin	Solidarité
Sourire	Soutien
Tendresse	Écoute

Solution du jeu des différences, dans le prochain journal



DÉCHETTERIE DE LERM et MUSSET

Ouvert le lundi – mercredi – jeudi – vendredi et samedi de 9 h 00 à 16h00

Fermée les mardis. **Horaires d'été à partir du 15/06/2026**

Pensez à vous munir de votre NOUVELLE carte.

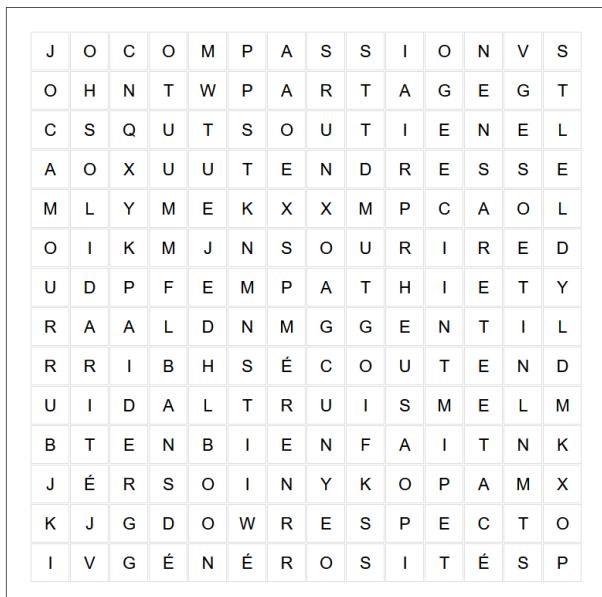
Actes d'état-civil

NAISSANCES

LAMOTTE Léonie née le 09/09/2025



As-tu deviné la signification de ce rébus ?



Les mots peuvent être cachés horizontalement ou verticalement.